L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS,
JEUDI, 3 NOVEMBRE 1887.

Mort de Jenny Lind.

Nos dépêches de Londres annoncent la mort de Jenny Lind. Il y a quelques jours, quand nous écrivions une esquisse biographique de la grande artiste suédoise, nous étions loin de penser que le dénouement fût si proche. La nouvelle avait été transmise, au contraire, que la paralysie partielle qui s'était manifestée chez la cantatrice, semblait diminuer, disparaître.

Le cable qui se montre souvent trop prolixe sur des faits d'un médiocre intérêt, ne nous transmet aucun détail sur la fin de celle qui fut aussi une royauté de la scène. Nos échanges nous les porteront sans nul doute.

En Jenny Lind disparaît une célébrité de l'art, mais ce n'est pas l'art seulement que cette mort met en deuil. Elle affligera profondément bien des malheureux, sur lesquels cette main généreuse étendait sa protection, et si bien des notabilités doivent suivre le cercueil de l'artiste, bien des pauvres reconnaissants iront aussi saluer cette tombe, trop tôt ouverte, où descend la fondatrice d'Asiles charitables, celle qui eut la double auréole du grand talent, de la grande âme.

Mort de M. Cuvillier-Fleury.

Les journaux parisiens du 19 octobre annoncent la mort de M. Cuvillier-Fleury, membre de l'Académie française, écrivain distingué, collaborateur du *Journal des Débats* depuis 1834, autrefois précepteur du duc d'Aumale, qu'il eut la joie et la fierté de recevoir à l'Académie Française. Homme de talent élevé et d'un grand caractère, ses funérailles ont eu lieu le 21 octobre. Des discours ont été prononcés sur sa tombe, au Cimetière Montmartre, par MM. Ernest Renan et Léon Say.

Le duc d'Aumale a adressé la lettre suivante à Mme Cuvillier-Fleury :

Woodnorton, le 18 octobre 1887

Madame et bien chère amie,

Je venais de répondre par dépêche à votre télégramme lorsque je reçois le second.

Le coup me frappe comme si notre ami avait eu trente ans de moins. Je ressens avec une cruelle amertume le poids de mon exil, qui m'enlève la consolation de lui rendre les derniers devoirs.

Toute ma pensée, tout mon cœur est avec vous. Personne ne peut s'associer à votre douleur plus que

Votre serviteur
HENRI D'ORLÉANS.

M. John Lemoinne, rédacteur des *Debats*, journal auquel Cuvillier-Fleury a appartenu durant plus de cinquante années, M. John Lemoinne qui, lui aussi a été reçu à l'Académie par Cuvillier-Fleury, ainsi deux fois son collègue, lui consacre un article auquel nous empruntons ces lignes :

"L'Académie française gardera certainement un souvenir tout personnel de M. Cuvillier-Fleury. Il prenait part à toutes les discussions avec une animation extraordinaire. Nous aimions jusqu'à ses emportements, car ils étaient littéraires. Il prenait feu pour les lettres, pour le français, pour le latin. Heureux mortel, mais malheureux immortel !

"Ne plus pouvoir prendre part aux séances de l'Académie, à été pour lui un immense chagrin, que l'admirable et touchante sollicitude dont il a été entouré jusqu'à la fin, a pu seule adoucir. Le souvenir des vieux combats soutenus ensemble ne revient pas en ce moment, mais c'est emporté par le torrent implacable de l'histoire."

Cuvillier-Fleury était âgé de quatre-vingt-cinq ans ; il avait été élu membre de l'Académie française, comme successeur de M. Dupin, en 1856. Il est mort d'une congestion pulmonaire.

La troupe de l'Opéra.

La troupe de l'Opéra entrera aujourd'hui dans son vingt-unième jour de traversée, on peut donc l'attendre d'un moment à l'autre, et on pourrait même qu'à l'heure où paraîtra ce numéro de *l'Abeille*, le *Nantes* fût déjà signalé. En route, dès que cette arrivée sera annoncée par le télégraphe, M. Maugé en informera le public par un avis affiché dans divers établissements de la Nouvelle-Orléans.

M. B. D. Woods, propriétaire du tug portant ce nom, a mis courtoisement son petit remorqueur à la disposition de M. Maugé, qui se propose d'aller, avec quelques membres de la presse et quelques amis, au-devant de ses artistes.

Le *B. D. Woods* rencontrera le *Nantes* à environ vingt-cinq ou trente milles de la Nouvelle-Orléans.

Nos remerciements pour l'invitation qui nous est adressée de nous joindre à cette excursion. Elle sera très amusante sans nul doute. Nous imaginons que les engins dont sa marine, ceux qui vont prendre le *Nantes* à l'abordage, seront de ceux qui font plus de bruit que de mal en partant, et ont pour fabricants les Chequet, les Rouderer et autres pacifications de la Champagne.

THÉATRE ST. CHARLES. — Nous voici aux derniers jours de l'engagement de la troupe équestre du Professeur Bristol. La plus grande partie de notre public la connaît et beaucoup reviennent avec plaisir à ce spectacle si curieux. A ceux qui ont négligé de voir ces surprenantes bêtes, à ceux qui sont les 29 passage, nous conseillons de visiter le St Charles.

Cette visite leur vaudra deux heures vite écoulées et leur apprendra, une fois de plus, tout ce que peut la patience exercée intelligemment.

La dernière soirée des élèves de M. Bristol aura lieu après-demain samedi.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—La sixième représentation de *My Candidate* aura lieu ce soir. La troupe qui l'interprète, laissera ici une impression des plus favorables ; rarement on trouve pareil ensemble sur la scène américaine. Chacun des artistes qui en font partie, est à sa place et plusieurs d'entr'eux ont un mérite réel.

Mme Dion Boucicault n'a rien perdu de son sentiment dramatique ; elle est restée émouvante, tout en disciplinant son talent, tout en gardant cette mesure sans laquelle on n'arrive jamais à la vérité, et dont l'oubli égare, peut même les natures les mieux douées.

M. O'Rourke est un comédien de bonne race. Sauf un ou deux écarts peut-être, lui aussi n'appelle point à son aide les charges, les surcharges. C'est sans efforts apparents qu'il arrive à l'effet, c'est au naturel qu'il demande son succès. Croyez-le cependant, ce naturel au théâtre, qui paraît coulé si facile, ne s'obtient jamais qu'au prix d'études sérieuses. N'allez pas croire que ce sont là un paradoxe.

Dimanche commenceront les représentations de Mlle Mabel Sterling dans une sorte d'opérette, que l'on dit pleine d'entrain : *Three Corners*.

THÉATRE FRANÇAIS. — Vous le savez, tous les genres défilent devant le public du Théâtre Français. C'est actuellement le tour du drame, et du drame à grand spectacle, s'il vous plaît. Il n'y obtient pas moins de vogue que le vaudeville, la comédie, l'opérette, etc. Du reste, la pièce en cours de représentations, *The World—Le Monde*,—est d'un choix heureux.

C'est un ouvrage malaisé à monter, mais il faut le reconnaître, la direction n'a rien négligé pour obtenir un bon résultat, et elle y est parvenue.

La troupe plaît à l'auditoire et les soins les plus minutieux ont été apportés à la mise en scène. Décors, accessoires, trucs, tout cela est fort bien entendu et contribue à mieux faire saillir l'œuvre, qu'interprète une troupe dont les principaux sujets sont sympathiques aux spectateurs.

The World sera donné aujourd'hui à midi et le soir.

DIME MUSEUM.—Tous les jours représentations de deux heures du matin à dix heures du soir. Programme très varié, ainsi qu'on s'en peut convaincre en consultant l'annonce.

LE FUSIL LEBEL DANS L'ARMÉE FRANÇAISE.—L'*Echo de l'Est* annonce que, dans la nuit du 11 au 12 octobre, 3,000 fusils Lebel sont arrivés à Bar-le-Duc et que, c'est le 12, 6 compagnies du 94e et les réservistes non exercés, présents au corps, ont été armés.

Le 13, le régiment tout entier devait être pourvu de l'armement nouveau, et les magasins devaient être remis de quoi pourvoir aux besoins de tous les réservistes.

Le même journal croit savoir que tout le 6e corps reçoit, en même temps, le fusil Lebel.

Une réflexion de Calino :

—C'est drôle ! les journaux annoncent toujours la mort des hommes illustres, et ne mentionnent jamais leur naissance !

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 3 novembre 1887. —Indications—Pour la Louisiane : Beau temps, légère vents variables, généralement de l'est au sud ; température stationnaire.

Température du 2 novembre 1887.
Thermomètre de E. & L. CLAUDEL, Opticiens. No 142 rue du Canal.
Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin	58	13
Midi	60	16
3 P. M.	65	19
6 P. M.	64	18

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières vingt-quatre heures.

Mariages.

John Dautschs à Mlle Ottilia Schubardt.
Alex. Davis à Mlle Adèle Harrison.
Michael J. Donahoe à Mlle Catherine McMulta.

Naissances.

Mme Henry H. Smith, une fille.
Mme Andrew J. Young, une fille.
Mme Jean Jacomet, un garçon.
Mme Albert M. Silbenagel une fille.
Mme Thos. M. Thompson un garçon.
Mme Harry H. Dodson, un garçon.

Décès.

Augustin J. Poursine, Jr., 4 semaines, 105 rue Union.
Veuve Mary Keating, 47 ans, 466 rue Magazine.
Robert D. Bovard, 48 ans, 125 avenue Louisiana.
Alexandre Bourdais 3 ans, côté sud de la Métairie, près du Bayou St. Jean.
John Fahey, 55 ans, 224 rue Palmyre.
Mlle Marie L. Debonnière, 15 ans, rue St. Philippe près Marais.
Mme Barbara Bitwa, 68 ans, 301 rue St. Louis.
Veuve Bridget Anderson, 79 ans, Asile des Petites Soeurs des Pauvres.
Adam Baker, 3 jours, 505 rue Joséphine.
Charles A. Lambert, 2 ans, 508 rue Sud Rempart.
Diphthérie.

Ventes inscrites aux bureaux de l'annotateur des aliénations :

V. Leitmann au Mutual Building & Homestead Association, un terrain dans l'île bornée par les rues Laurel, Calhoun, Annunciation et l'Avenue Henry Clay, $795.

Mutual Homestead Association à V. Leitmann, le terrain ci-dessus, $1,000.

J. P. Wilson à Mme Vve W. B. Gill, un terrain borné par les rues Constance, Magazine, Robin et Terpsichore, $1,700.

Vve Alicia Nolan à John R. Léger et J. C. Backs un terrain borné par les rues Marigny, Amour, Mandeville et Bourgogne $2000.

James Affleck à J. G. Spor, un terrain borné par les rues Poydras, Lafayette, Fourcher et Tchoupitoulas 13,000.

Wm. Simonson à J. B. Poirot, trois terrains bornés par les rues Bienville, Helena, Donna et le chemin de la Métairie $750.

Mme Marie Dirmeyer à Mlle A. M. Dirmeyer, un terrain borné par les rues Baronne, Jackson, Dryades et Philip $1400.

James Simpson à Mlle M. A. Gardiner, un terrain borné par les rues Dumaine, Touty Ste Anne et Mme $1600.

Cour Civile de District.— Les successions de veuve F. E. Fries et Nancy Freidlander sont ouvertes.

Hodges, Louis and N. Orleans R. R. Co., Ant. Lanata et la Louisiana Electric Light and Power Company contre le bureau des assesseurs, pour réduction d'assessements.

Cour Criminelle.—Section A.—Marie Parker, Willie Lee et Henry Smith, Lillie Williams, Simon Houston et Edward Johnson, larcin.

Christine Nelson, vols de fait, renommée publique.

James Mitchell, attaque, 20 jours de prison.

A J. Christopher, chas Santa Anna, $50 d'amende et un an de prison.

Cour du recorder Davey.— Henry Tonderot, vols de fait, et Henry Meyers, vol avec effraction. Cour Criminelle, mêmes vols, caution fixée à $250 l'autre de $500.

Conseil municipal. — Le Conseil s'assemble pour la troisième fois, à 8 heures au lieu de 7 heures ; 15 membres présents seulement.

Plusieurs motions d'ajournement sont proposées, mais celle de M. Moon, d'attendre encore un quart d'heure présent et au second appel 17 membres répondent à l'appel de leurs noms.

Point de Message du Maire.

La séance commence par la lecture du veto du Maire relativement au pavement à J. Cleary de la somme qui lui est due, pour la construction de la levée Staunton, sous prétexte que l'ordonnance est mal rédigée et pourrait donner lieu à des réclamations.

Par M. Kilpatrick, ordonnance supposant à la Compagnie des Eaux de placer une bouche à incendie rue Laurel, près Josephine, près de la station de pompe de la Jefferson Co. No 22.

Par M. Brunner, ordonnance autorisant le maire à passer un contrat pour la pose de nouvelles lampes électriques dans le 6ème district.

Par le Dr. Devron, ordonnance proposant le prélèvement sur le budget de 1887, d'une somme de $5,000 pour réparer les levées du 7ème district, principalement celle d'Agnès.

Par M. Kilpatrick, ordonnance informant le commissaire des édifices publics, d'avoir à faire bâtir un cabinet près Canal et Dauphine, telle construction en bois, qui sera jugée nécessaire pour établir au-dessous du bâtiment Mercier, un bureau, entretien aux frais de la ville.

Ordonnance de M. Kilpatrick, allouant $665 pour le transfert des prisonniers.

Du même, pour prendre des mesures dans le but de protéger les habitants du 2ème district contre les déprédations du canal Carondelet.

Par M. Moon, de construire une nouvelle prison de paroisse, dont le paiement serait effectué sur le budget pendant dix années consécutives, à partir de l'année 1888.

Par M. Carroll, une ordonnance relative à la réparation des quais des 2ème et 3ème districts, et la construction de nouveaux quais aux endroits nécessaires.

Par M. Moon, ordonnance consacrant $7000 au paiement des travaux exécutés au Vieux Basin pendant l'inondation.

Par le président de la Canal and Claiborne St. R. R. Company ; pétition dans laquelle il proteste contre la vente des franchises dans les conditions proposées dans l'annonce du contrôleur.

Communication du président de la Colored Fair Association par laquelle il invite le maire et le conseil à assister à l'ouverture officielle de l'Exposition, lundi prochain.

Pétition de citoyens demandant qu'une lampe électrique soit placée à l'intersection du Northeastern R. R. et de la rue Bourgogne.

Pétition de Henry Meyers dans le but d'obtenir que tous les propriétaires de la rue Cadiz, entre les rues Dryades et St-Charles, soient obligés à construire des trottoirs en bois en face de leurs immeubles.

Pétition pour obtenir la construction de trottoirs rue du Canal, entre Broad et White, signée Albert P. Nott, Dr G. P. Maloney et Mme Julia Salomon.

Par M. Wirn, pétition des citoyens habitant rue Delachaise, qui demandent que cette rue soit de nouveau percée jusqu'au fleuve. Elle est en ce moment obstruée par une maison d'habitation.

Par M. Carroll, résolution ayant pour but d'accorder à Félix Ohler l'autorisation d'établir un four de boulanger rue Marais, près Espagne.

Par M. Brunner, ordonnance autorisant le maire à passer un contrat avec la Louisiana Electric Light Company pour la pose de 7 nouvelles lampes dans le 5me district.

Par le Dr Devron, ordonnance informant le Comité du budget d'avoir à prélever, sur le fonds de 1887 88, la somme de $3,000 pour le paiement des levées Tunisburg et Lewisburg à Alger.

Par M. Kilpatrick, ordonnance relative à la pose d'une lampe électrique au coin des rues Prytanée et Zimo.

Par M. Moon, proposition de réduction d'assessements de Thos Marks, pour 1887.

Toutes les pétitions et communications, ainsi que beaucoup d'autres, présentées par les différents comités, ont été référées aux différents comités.

A l'hôpital.—Hier soir, à 1 heure 30, à l'arrivée du train Texas-Pacific, l'officier Woodward a envoyé à l'hôpital un nommé Peter Demira qui souffrait d'une blessure qui lui avait été infligée à la hanche, d'un coup de fusil, par un nègre dont on ignore le nom et s'est disparu.

Nomination d'officiers. — Le Bureau des Directeurs de la brasserie du Pelican qui va être bâtie là où se trouve actuellement la brasserie Erath, rue Villeré, entre le Chemin du Bayou et la rue de l'Esplanade, a tenu hier un meeting au cours duquel les officiers suivants ont été élus :

Albert Erath, président.
Henry Albert, vice-président.
Chas. Schumacher, secrétaire et trésorier.

Trouvé.—Hier matin, un nommé Frank Moelise, qui habite rue Marais, No 77, a trouvé un portefeuille qui contient des papiers de valeur, et appartenant à M. Joseph Johnson, lequel peut le réclamer à l'adresse indiquée en premier lieu.

Le Cardinal Gibbons. — M. et Mme T. J. Semmes réuniront leurs amis demain, vendredi, de 8 heures à 10 heures et demie du soir, pour leur présenter le cardinal Gibbons.

Grèves.—Un télégramme a été reçu hier matin, en ville, de M. L. Lacassagne dont la plantation est située dans la paroisse Terrebonne, sur le Bayou Black, à huit milles de Tigerville.

Ce télégramme était adressé à MM C. E. Black & Cie., rue Gravier, No 212, et était ainsi conçu :

"Les grévistes se sont embusqués, ce matin, et ont tiré sur quatre de mes ouvriers blancs. J'ai demandé, par télégraphe, des troupes au gouverneur. Veillez, je vous prie, à ce qu'elles partent immédiatement et dites-moi si elles arriveront aujourd'hui."

Les troupes, aussitôt informées par M. Black ont pris les armes et, attendu les ordres du gouverneur. La Garde Nationale et la Batterie B de l'artillerie de la Louisiane se sont déjà rendues sur les lieux.

Les ouvriers d'une seule plantation, la plantation Warmald, travaillent encore, mais les grévistes vont les forcer à se joindre à eux.

On estime à plus de 10,000 le nombre des ouvriers inactifs qui errent dans cette région.

Ceux de la plantation de M. Lacassagne étaient au nombre de 60, dont 25 blancs et les autres de couleur. Les premiers ont persisté à travailler, et c'est là la cause de l'attaque d'hier.

L'excitation est à son comble à Thibodaux. Des troupes sont campées dans les environs et prêtes à agir au premier signal.

Tous les ouvriers des plantations situées entre la station Bartel et Morgan City ont quitté les travaux.

Les planteurs sont plus que jamais décidés à ne point accéder aux demandes des grévistes.

On sait que ceux-ci demandent $1 par jour avec la pension ou $1.25 sans la pension et le paiement de leurs gages tous les quinze jours.

Diphthérie.—La diphthérie prend depuis quelque temps des proportions inquiétantes en ville. On a constaté le mois dernier 114 cas dont il est résulté 39 décès.

En présence de semblables progrès, le Bureau de Santé a résolu de prendre quelques mesures dans le but de les arrêter.

Il a adressé à cet effet aux directeurs de toutes les écoles, des circulaires ainsi conçues :

Bureau de Santé,
Etat de la Louisiane,
Nlle-Orléans, 24 octobre.

Au professeur ou directeur de l'école....

La Diphthérie a pris de telles proportions en ville, qu'il est devenu nécessaire de prendre de grandes précautions pour tâcher d'enrayer l'épidémie.

Vous êtes donc instamment prié de surveiller les enfants de votre école et aux moindres signes de mal de gorge que vous découvrirez, de les envoyer chez eux pour être examinés par le médecin de la famille.

Par ordre du Bureau de Santé,
LUCIEN F. SALOMON, M. D.,
Secrétaire.

Rixes.—Un nègre du nom de E. Anglade s'est pris de querelle, mardi soir, avec sa femme, rue Marais, entre St.-Louis et Conti. Sa belle-fille, ayant voulu intervenir, il l'a frappée d'un coup de bouteille sur la tête et lui a fait une assez grave blessure. Il a été arrêté.

—Caroline Howard et Lizzie Thomas, deux personnes de couleur qui s'étaient battues dans la soirée du lundi, se sont rendues mardi matin à la Cour du juge Davey pour porter une accusation l'une contre l'autre. Dans le bureau du Juge, elles ont recommencé la bataille et elles ont été arrêtées toutes deux. La première, qui avait cherché querelle à l'autre, a été condamnée à $20; la seconde a été acquittée.

La sentence était à peine prononcée que la condamnée s'est précipitée sur Lizzie et l'a frappée à la tête. Elles ont été séparées et Caroline a été renvoyée devant la cour criminelle pour répondre à une accusation de voies de fait.

Mort—Simon Fitzpatrick, âgé de 58 ans, qui habitait rue Commune, près Galvez et qui était employé à l'Opéra, a été trouvé et blessé par un canon, au coin des rues du Camp et Poydras, est mort hier matin à 2 heures 30.

Tentative de suicide. — Une fille de brasserie, du nom de Bertha Wenter, employée au Royal Palace, rue Royale No 36, a essayé de se suicider hier matin à 4 heures, dans cet établissement, en s'ouvrant la veine jugulaire. Elle s'est servie d'un couteau de poche qui a en longueur de pouce à lui entrer dans le cou. Elle s'est cependant fait une légère incision et a appelé immédiatement au secours. La blessure a été pansée, puis on a ramené la blessée chez elle.

Vols.—Hier matin à 8 heures deux enfants de couleur sont entrés dans la magasin de Mercerie de M. P. Poursoin, enseignure Catondelet et Clio et ont volé un châle noir et rouge et un couteau de poche. L'un d'eux a été arrêté par le caporal Mullody et amené à la Station du second district. L'autre s'est enfui, abandonnant un pantalon qu'il avait sans doute volé aussi.

—Lundi soir, entre 7 et 9 heures, un nommé John Olson, qui était entré dans une maison de prostitution, rue Dauphine, No. 94, entre Conti et St. Louis, a été victime d'un vol de $74. On a arrêté, hier matin, à 8 heures 25, une négresse du nom de Mamie Olivia, qui habite cette maison. Elle a été reconnue par Olson, qui a été enfermé avec elle comme témoin, parce qu'il a refusé de donner son adresse.

—Lundi soir, à 8 heures un nommé John Schlenz, qui habite rue Dryades No 194 a été attaché dans une maison de prostitution de la rue Bienville No. 116, et on lui a volé $60. Une nommée Laura Bowman, lui a restitué $40 et les $10 autres ont été retrouvés sous un matelas par le caporal Devaney. Laura Bowman a été prise, elle aussi, et elle a bien comme de la police qui ne peut tarder à l'arrêter. Deux autres femmes de cette maison, Dora Gibson et Mattie Spanial, couleur, ont été enfermées au poste comme complices.

Paragraphes—La compagnie de pompes Brooklyn No 2 d'Alger, baptisera sa nouvelle pompe après demain samedi, à 5 heures du soir.

—Mardi, à 1 heure de l'après-midi, Henry Vinet, un enfant de sept ans, a été très grièvement blessé par une voiture, à l'épaule droite et à la cuisse, au coin des rues Esplanade et Grand'Route St Jean.

—Hier matin, à 10 heures, un chaland appartenant à MM. Ross, Keen & Cie, et qui était chargé de 1000 tonnes de glace, a sombré dans le fleuve au pied de la rue Terpsichore.

Liste des passagers arrivés à New-York, le 30 octobre, par "La Bretagne."

M. E. P. Abl, M. L. R. Abl, M. Daniel Abl, jr., M. Mottfried Abl, Mme M. Abl, Mlle Mary C. Bartholomew et enfant, M. Baldwin, M. H. R. Brunner, Mme Brunner et enfant, M. G. H. Brangbe, Mlle Blacloch, femme de chambre, M. A. Barsford, M. Jeanne Blockman, M. Baldini, M. Baumgartner, Mme Baillot et enfant, Mme Louise Bernard et enfant, M. Bernard, Mme Francis J. Crilly, M. Samuel Cupples, Mme Cupples, M. E. Corsini, M. Marcos Canales, M. D. A. Chaffraix, Mme Chaffraix, M. Bréchal de Charestenay, M. Coulon, M. Caillet, M. Cazikoba, M. Cohen, Mme Cohen, M. P. Cohen, Mme de Carrasco, Mlle de Carrasco, Mlle M. Darand, M. Duchamp, M. Daniel Mme Daniel, M. Delgado, Mme Delgado, Mme E. E. Eva, Mlle E. Eva, M. M. C. Eva, Mlle M. E. Eastman, Mme Fargas, Général A. W. Greely, M. Gosling, M. Godard, M. Delston et enfant, M. Antonio Gallasat, Mlle Jeanne C. Garrland, Mlle Irma Godard, Mlle Gage, M. Grapanche, M. Ch. E. Aochstetter, Mme Hochstetter, Mme Haggen, Mlle Haggen et femme de chambre, Dr. E. L. Hoffer, Mlle Jennie Holmes, M. G. H. Hood, M. E. Hale, Mlle H. Hale, M. Hale, Mme Hudson, Mlle Harmon, Mme Hottinger, M. L. M. Hedric, Mme Hutchins, Mlle Hutchins, Mlle Hutchins, M. R. Jaeger, Mme Mlle Marie Knoepel, Mme Kaufman et deux enfants, M. Charles Karp, Mme M. R. Lowman, Mlle Lowman, M. G. F. Lufbery, Mme Lufbery, Mlle Fannie Lufbery, Mlle Jennie Lufbery, M. Scalchi Lolli, Mme Lolli et femme de chambre, M. Larabie, Mlle M. L. Lalogie, Mlle E. Lewis, Mlle Lucie E. Lewis, M. J. Lehman, Mlle M. L. Legou, Mme Leacf, M. Lefebvre, M. Lechobe, Mlle Clara et Adèle Lécle et femme de chambre, M. Emme Meyer, M. R. Macdowell, M. W. H. Mundy, M. Abel Mignon, Mme Abel Mignon, Mlle Abel Mignon, M. Morgazie, Mme Morgazie et deux enfants, M. Menace, Mme Marescal, Mme Medina, Mlle A. Medina, Mlle Medina, Mme Martin, Mlle Murphy, M. Meyer, Mme Meyer, cinq enfants, une gouvernante et deux femmes de chambre, M. Montenegro, M. Mackey, Mlle A. Mac Cather, Mme Martin, M. Romon Nannetti, M. Nannetti, Mlle Nicholas, Mme Art. Pederford et enfant, Mlle Rita Pomeroy, Mlle Fanny Pomeroy, M. Torricelli Pente, Mme Pente, Mme L. Prentice et deux enfants, Mlle M. S. Puchlin, M. Victor Predell, M. Phenulis, Mme Catherine Paul, Mlle Marie quick, M. Ch. Richardson, Mlle Rabout, M. et Mme Renaud, M. Rio, M. Reinach, Mme Reinach, M. Léon Rhemer, M. Henry Sanger, Mlle Sanger, M. et Mlle Scooby, M. W. Cary Sanger, Mme John Sherwood, Mme Sperry, deux enfants et gouvernante, M. Ch. Scherer, Mme Scherer, Mme Schenl, Sœur Louise, Sœur Jeanne Doublet, Sœur Marie Meriet, Sœur Marie Gertrude, Sœur Mitre de Saintes Thérèse, Sœur Alexandrine de Sainte-Thérèse, Sœur Brigitte de Sainte-Anne, Sœur Catherine de Sainte Thérèse, Sœur Antoinette de Saint Paul, Sœur Marie de Saint-Albert, M. A. Schiff, Rév. Père Semille, M. Oscar Semple, M. Joseph Sitterlé, M. Georges Sitterlé, Mlle Marguerite Taylor, Mlle Mary Taylor, M. M. A. S. Trego, M. Tuck, Mme Tuck, Mme Tuck, Mme Tuck et deux enfants, Mme E. Wendell, Mlle Wendell, Mlle Wendell, Rév. J. A. Walsh, Mme E. D. Ward, M. M. Warden, Mlle Marie Walder, M. H. Zehner. Ils 237 passagers de 2e classe.

DEPECHES TÉLÉGRAPHIQUES

TRANSMISES A L'ABEILLE.

Attitude des condamnés dans l'attente de l'arrêt de la Cour Suprême.

Chicago, 2 nov—Il y avait évidemment, ce matin, beaucoup d'excitation dans la partie de la prison occupée par les anarchistes condamnés, et les efforts que faisaient ces derniers pour le cacher, la rendait plus évidente encore.

Les malheureux se pressaient dans le corridor, au moment où ils prenaient leur exercice du matin.

Cette anxiété provenait de l'attente où ils étaient de la décision de la Cour Suprême des Etats Unis en ce qui les concerne. Ils firent, cependant tout ce qu'ils purent pour cacher la mortelle inquiétude qui les murmurait. Lingg et Fisher n'avaient rien perdu de leur attitude de défi. Spies a toujours la même expression cynique, qui ne faiblit pas, à mesure que le jour fatal approche.

Parsons est toujours gai comme à l'ordinaire ; mais ce matin, à cette insouciance a succédé une anxiété qu'il ne pouvait dissimuler. Lui aussi, comprenait, évidemment, la gravité de la situation. L'attente de la décision d'où dépend son existance lui mettait l'esprit à la torture. Fielden avait perdu son attitude méditative ; il était agité. Quiconque l'épiait pouvait voir qu'il calculait les conséquences de l'arrêt de la Cour Suprême. Schwab était plus pâle que d'habitude. On eût dit qu'il attendait l'heure suprême et l'arrivée du bourreau. Engel semblait le plus insouciant de la bande, mais il n'avait plus la démarche alcoolique, pathique, que l'on avait toujours remarquée en lui, il était troublé, agité.

MESURES PRISES A LA PREMIÈRE NOUVELLE DE VERDICT.

Il n'y avait pas encore 15 minutes que l'arrêt était connu, quand huit officiers en costume de ville, étaient leur apparition. Deux d'entr'eux s'arrêtèrent tranquillement dans la prison ; les autres pénétrèrent dans la Cour ou se dispersèrent dans les environs.

L'huissier qui se tient à la porte de la prison déclare qu'il a l'ordre de ne laisser entrer personne, mais on ignore si cet ordre s'applique aux proches parents des condamnés.

Les rues aux alentours sont parfaitement calmes ; pas de foule, pas le moindre incident extraordinaire.

La police est préparée à tout événement, mais elle ne semble redouter aucune explosion, aucune violence.

Toute Communication interdite entre le Public et les Condamnés

Chicago, 2 novembre — Sans aucun avis préalable, l'entrée de la prison a été interdite aux visiteurs. Personne n'a pu y pénétrer pendant toute l'après-midi, à l'exception des officiers, des reporters et des parents des anarchistes.

Aussitôt que la nouvelle a été connue dans la ville, la foule s'est ruée vers la prison pour voir les condamnés, mais il était trop tard. On s'est précipité dans le bureau du shérif, mais impossible d'aller plus loin, la porte était fermée en dedans. Demandes, prières, supplications ont été inutiles. Le député qui gardait la porte est resté impassible.

Des amis des condamnés sont arrivés, leur apportant des douceurs dans des paniers, et ont demandé à être admis. Les friandises ont passé, mais les parents seuls ont pu pénétrer dans l'enceinte.

L'huissier Matson a dit : "Je ne veux pas laisser entrer de gens de presse, mais toutes les visites des autres anarchistes ont désormais cessé.

"A partir de ce moment, les condamnés n'auront plus leurs heures de récréation. Personnellement, je voudrais leur accorder quelque chose de plus, mais je crois qu'il y aurait imprudence de leur en accorder autant. Cela peut paraître ridicule, cela l'est peut-être, mais je ne veux pas que les condamnés échappent à l'échafaud, en se suicidant.

"Leurs amis pourraient leur procurer des poignards ou du poison. Je sais bien que s'ils le voulaient bien, nous ne pourrions pas les empêcher de se suicider, mais je ne veux pas qu'il soit dit que si j'avais fait mon devoir, ces suicides n'auraient pas eu lieu."

ENTREVUE DES PARENTS ET DES CONDAMNÉS.

La première parente qui s'est présentée à été Mme Engel. Elle paraissait brisée par la douleur ; il y avait de l'agitation dans sa démarche. Il semblait qu'elle ne put croire que tout espoir était perdu. Elle portait un panier plein de friandises pour son mari. Le geolier Folz a pris une chaise dans son bureau et l'a placée, pour elle, dans la prison, près du grillage.

Sont venues ensuite la tante de Lingg, une jeune cousine et une de ses admiratrices ; elles étaient abattues, les yeux remplis de larmes ; mais, après avoir causé quelques minutes avec le misérable fabricant de bombes, on les a entendues rire bruyamment. Cette gaieté faisait un contraste sensible avec l'attitude des autres personnes présentes.

Une dernière parente a été reçue, accompagné d'un reporter du même journal, est arrivé ensuite.

Puis les deux frères de Spies, Chris et Ferdinand ; ils ont été admis ; ils étaient amis de leur mère qui semblait brisée de douleur.

Mme Parsons et deux petits enfants sont venues après avec une dame qui fait partie de l'Association de l'amnistie.

Chacun des prisonniers paraissait alors dans d'excellentes dispositions d'esprit.

M. Bielefeld, en sortant de prison, a dit : Il est inutile de demander à ces hommes de signer une pétition au Gouverneur pour demander une commutation de peine ; je leur en ai parlé ; ils se sont mis à rire de mon idée.

MESURES PRISES PAR LA POLICE

Il s'est passé au quartier-général de la police une scène assez significative. Au moment où la nouvelle du verdict est arrivée, tous les détectives ont disparu immédiatement, avec une rapidité extraordinaire.

Nous n'avons pu savoir où ils allaient et quels postes leur étaient assignés. Les chefs sont restés muets à cet égard. Mais, depuis quelques jours, on sait qu'ils avaient des ordres scellés et qu'ils devaient les suivre, aussitôt que le verdict serait connu. "Cette fois, nous ne serons pas pris au dépourvu", ont dit les officiers de police.

Du reste, leur corps a été considérablement augmenté, il en est arrivé beaucoup du dehors, aucun d'eux ne veut donner aucun renseignement sur les mesures prises pour prévenir toute émeute.

WASHINGTON.

La Cour Suprême des Etats-Unis donne une décision contre les anarchistes.

Leur seul espoir est dans la clémence du Gouverneur de l'Illinois.

Washington, D. C., 2 novembre.— Le Juge-Président Waites de la Cour Suprême commence la lecture de l'opinion de la Cour dans l'affaire des anarchistes de Chicago. On ne sait pas encore si le writ est accordé ou refusé, mais on sait déjà que la constitutionnalité de la loi relative au jury de l'Illinois est affirmée.

Washington, D. C. 2 Nov.—La Cour Suprême a repoussé l'appel des Anarchistes de Chicago.

Le dépêsion est une opinion longuement et soigneusement exposée. La lecture en a pris trente-cinq minutes.

En résumé la Cour déclare :

PREMIÈREMENT—Que les dix premiers amendements à la Constitution des Etats-Unis limitent l'action Fédérale et non pas l'action d'un Etat.

DEUXIÈMEMENT—Que la législation de l'Illinois, relative au Jury est, *prima facie*, valide et constitutionnelle ; ce point a déjà été décidé en cette Cour, dans l'affaire de Hoyt contre le Territoire de l'Utah.

TROISIÈMEMENT—Qu'il n'appart point du dossier que, d'après les preuves faites au cours du procès, il fut du devoir de la Cour de déclarer Sanford incompétent comme juré.

QUATRIÈMEMENT—Que devant la Cour de l'Illinois il n'a pas été fait objection à l'admission de la lettre de Johann Most et au contre-examen de Spies ; contre-examen qui, prétendent maintenant les défenseurs, aurait forcé un prévenu à témoigner contre lui-même ; et que rien n'a été établi qui puisse justifier la Cour à exercer juridiction en Pourbon.

Quant aux questions soulevées par M. Butler, dans le cas de Spies et de Fielden, questions basées sur leur qualité d'étrangers, elles n'ont jamais été soulevées ou décidées dans une Cour d'Etat et, par conséquent, ne peuvent être prises ici en considération. Pour ces raisons le writ d'erreur est refusé.

Préparatifs pour l'exécution des anarchistes condamnés à mort.

Chicago, 2 novembre.—On sait que des préparatifs ont lieu en ce moment pour l'exécution des anarchistes. La commande des cordes a été envoyée depuis quelque temps déjà à une maison de l'Est et on en fera soigneusement l'essai avant de les expédier ici. Il faudra ériger un autre échafaud, et les préparatifs ont commencé à cet effet aujourd'hui.

Le nouvel échafaud sera construit à peu près semblable à celui sur lequel ont été pendus, il y a quelque temps, trois meurtriers italiens, sauf quelques légères améliorations aux trappes.

Déjà, à Chicago, des demandes de billets ont été reçues pour l'exécution qui doit avoir lieu le 11 courant.

De certaines de lettres arrivent journellement de journalistes de province, demandant des billets pour des représentants de leurs journaux respectifs.

Mais ils seront désappointés, car si l'exécution a lieu le 11 courant, il n'y aura que quelques personnes présentes.

Le shérif se conformera strictement à la loi, dans pareil cas ; personne, sauf les représentants des journaux de la ville, l'association de la presse, les membres du jury et les avocats ne pourra assister à l'exécution.

Le gouverneur de l'Illinois et les Anarchistes.

Springfield, Ills., 2 novembre—Il n'y a absolument rien à préjuger sur ce que fera le gouverneur dans l'affaire des anarchistes condamnés à mort, car son Excellence refuse de dire quoi que ce soit à ce sujet.

Vers midi, aujourd'hui, on lui a transmis la décision de la Cour Suprême des Etats-Unis et ses traits ont pris alors une expression de gravité bien accentuée.

Il a reçu nombre de lettres et de pétitions aujourd'hui relativement aux condamnés ; on affirme même que trois dames de Chicago sont allées voir le Gouverneur dans l'intérêt des condamnés.

L'opinion est presque universelle, ici, qu'il n'intervientra pas dans l'exécution de la sentence de la Cour. Les choses sont telles qu'il lui est impossible de le faire. Il est peu probable, par conséquent, qu'il exerce dans ce cas son droit de clémence.

**Le président Cleveland